

N°87
OCT
2024

Saint-Georges



du Bois Bulletin Municipal

Associations P27/33
Brèves P34/36
Notre commune P37/39

Vie Scolaire P16/18
Conseil Municipal P19/25
Rétrospectives P26

Édito P2
Actualités P3/10
Enfance/Jeunesse P11/13
Travaux P14/15

Voeux du Maire
le Dimanche 12
Janvier 2025
à 11H00

Collecte de Jouets
du 16 au 30
novembre en Mairie
(voir page 13)

www.sgdb72.fr



Plusieurs nouveaux collaborateurs ont été accueillis au sein des services de la Mairie depuis l'été dernier. Après une nouvelle secrétaire générale à la fin du printemps, nous avons présenté aux parents d'élèves le jour de la rentrée un nouveau responsable de l'accueil périscolaire et une nouvelle ATSEM. Une seconde ATSEM vient d'arriver début octobre en vue de remplacer Nadine Yzeux-Yon qui partira prochainement en retraite. C'est aussi pour remplacer un collaborateur aux espaces verts ayant fait valoir ses droits à la retraite que nous avons définitivement embauché un nouvel arrivant qui était déjà dans l'équipe pour répondre à des besoins de renforcement saisonnier. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouvelles personnes qui, avec leurs collègues, contribueront à rendre le meilleur service possible aux habitants de notre commune.

Nous avons également été informé par Julien Pré de son souhait de démissionner de sa fonction d'adjoint suite à son déménagement en dehors de notre village. Cette démission prendra effet à la fin de l'année.

S'agissant des prochaines semaines, la commune va réhabiliter la maison qui lui appartient au 6 rue de Souigné afin de la proposer à la location d'ici la fin de l'année. Dans l'espace du plateau scolaire, l'opération de renaturation sera lancée aux vacances de la Toussaint. Il s'agira de retirer environ 1000m² d'enrobés et de végétaliser l'espace avec la plantation d'une vingtaine d'arbres.

Créer autour de l'école un grand espace ombragé afin de faire face aux périodes de chaleurs auxquelles nous serons confronter, c'est l'objectif de vos élus. Il viendra compléter ce qui a déjà été fait dans le square trompe souris (photo de couverture) afin de constituer un îlot de fraîcheur en couronne de l'école. Des arbres nouveaux seront plantés aussi route de Sablé.

Prochainement, nous allons commencer à préparer le budget 2025 dans un contexte public qui a été rarement aussi incertain. Le déficit abyssal de notre pays, l'augmentation des taux d'intérêts pour les emprunts faits par la France (les prêteurs demandent maintenant un taux supérieur à celui proposé à l'Espagne et à la Grèce), la mise en cause des collectivités comme étant en partie responsable de l'augmentation du déficit sont des signes préoccupants (pour rappel les collectivités ont l'obligation de voter un budget en équilibre, contrairement à l'Etat) pour cette échéance.

C'est donc avec vigilance et détermination que nous allons préparer l'équilibre de ce futur budget communal.

Heureusement, plusieurs projets sans incidence budgétaire sont à l'étude, pour continuer à faire de Saint Georges ce village où il fait bon vivre.

Franck BRETEAU
Maire de St Georges du Bois
accueil@mairie-sgdb.fr

Réfection d'une habitation municipale pour remise en location

La maison du 6 rue de Souigné est en cours de rénovation intérieure avant d'être remise en location avant l'hiver.



Familles de la Sarthe simplifie votre quotidien !

Besoin d'un coup de main pour vous aider au quotidien ?

Familles de la Sarthe propose des services personnalisés pour répondre à tous vos besoins quotidiens : portage de repas à domicile, aide aux seniors, garde d'enfants, ménage, jardinage, bricolage et loisirs.

Services d'aide à domicile

Familles de la Sarthe propose également des services d'aide à domicile, particulièrement adaptés aux personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie. Ces services incluent l'aide au lever et au coucher, l'aide à la toilette, l'aide aux courses, ainsi que le ménage et le repassage. L'équipe est disponible pour offrir un accompagnement personnalisé et répondre aux besoins spécifiques de chacun.



Accompagnement aux associations en difficulté

À Saint-Georges-du-Bois, l'accent est mis sur l'accompagnement des associations existantes qui rencontrent des difficultés. Qu'il s'agisse de reprendre en gestion une association en sommeil ou de soutenir celles qui peinent à constituer un bureau, Familles de la Sarthe offre un soutien à chaque étape.

Les Voisineurs : un service solidaire en Sarthe

Les Voisineurs recréent le lien social et renforcent la solidarité entre voisins. Ce service gratuit et solidaire met en relation des bénévoles avec des personnes isolées en Sarthe. Que ce soit pour partager un moment de convivialité, rendre un service ponctuel, ou simplement discuter autour d'un café, les Voisineurs illuminent le quotidien des personnes, apportant une précieuse touche d'humanité.

Contact : contact@famillesdelasarthe.org / [02.43.39.75.00](tel:02.43.39.75.00)

Bibliothèque A Pleine Page



Vous avez été nombreux à venir découvrir nos deux expositions :

«80 ans 1944-2024, le Débarquement en Normandie» et «Jeux olympiques et paralympiques» qui ont eu également les faveurs du Maine Libre et de LMTV.



L'un des points forts de notre bibliothèque est également l'accueil des assistantes maternelles sur un créneau dédié, ainsi que des animations variées pour les résidents du Foyer des Cèdres sur différents thèmes.

Le multi accueil du Bocage Cénomans profite également de créneaux dédiés pour les petits.



...et du côté des nouveautés ?

C'est la rentrée et une centaine de nouveaux ouvrages vont vous permettre de belles découvertes quelles que soient vos envies. En avant-première, voici une petite sélection pour vous mettre « l'eau à la bouche »...



La bibliothèque vous propose également de **nombreux magazines...** pour Petits et Grands. A lire sur place ou à emprunter ...

Pour les petits de 0 à 6 ans



Babilé (bimestriel) ce n'est pas parce qu'il ne parle pas (encore) qu'un nouveau-né ne regarde ni n'écoute !
Histoires pour les Petits (mensuel) Mini-bibliothèque, ce magazine se présente comme un concentré de trois albums, à emporter partout sans oublier Ferdinon, un petit mouton qui pose toujours des questions.

A partir de 6 ans



Manon (mensuel) des histoires extra pour les filles super !
Dinopédia découvertes : pour les enfants curieux et passionnés de dinosaures et qui vont partir à l'aventure et à la découverte des créatures fascinantes qui peuplaient la Terre il y a des millions d'années.

A partir de 10 ans



Géo ados (mensuel) emmène les collégiens en voyage à la découverte du monde.
Wapiti (mensuel) c'est le magazine de la nature et des animaux que tous les enfants adorent ! Ils pourront y découvrir les trésors de la nature et partager les secrets des scientifiques.

Julie (mensuel) les jeunes filles y trouvent des récits, des débats, des conseils et des tests correspondant à leurs centres d'intérêt.

Du côté des adultes



Si vous êtes passionnés de cuisine, **Marmiton** (mensuel) est là pour vous donner des idées de recettes selon la période de l'année, des destinations locales ou étrangères. Tous à vos casseroles et touillettes !

Dr Good (bimensuel) le magazine qui s'occupe de notre bien-être, incarné par Michel Cymes qui partage toutes ses connaissances et ses conseils pour changer nos habitudes afin de rester en bonne santé.

Esprit d'ici (bimestriel) est une revue qui célèbre l'art de vivre en région et se veut source d'inspiration. Un magazine qui aborde les thèmes aussi variés que la nature qui nous entoure, sa faune, sa flore, le jardin, les loisirs créatifs, la cuisine des produits de saison, les richesses de nos terroirs...

Automobile magazine (mensuel) : pour y retrouver l'actualité et les essais des voitures thermiques, hybrides et électriques, ainsi que toute l'info du sport automobile, motos, scooters etc.

Un nouveau commerçant ambulant à Saint Georges du Bois

Depuis le **mardi 08 octobre** nous avons la présence d'un nouveau commerçant ambulant spécialisé dans la cuisine indienne à emporter.

MR. TANDOORI sera présent sur la place de la Mairie chaque mardi et proposera ses spécialités **de 17h30 à 20h30**.

MR. TANDOORI, est déjà présent sur plusieurs endroits sur Le Mans et sur Rouillon. Nous comptons sur vous pour venir tester une excellente cuisine indienne !!!



Las Naan Fait Maison

- Pain Indien à la Farine de Blé-

- NAAN NATURE TANDOORI 2.00 €**
- NAAN FROMAGE 3.00 €**
- NAAN GARLIC 3.00 €**

Farci avec de l'aïl.

- CHICKEN NAAN ROLL TANDOORI 8.50 €**
Volaille marinée aux épices cuit au Tandoor, crudités, roulé dans un Naan, accompagnement au Choix Riz, Frits
- NAAN VEGETARIEN 8.50 €**
Mélange de légumes de Saison cuisinés aux épices Indiennes
Roulé dans un Naan, sauce et accompagnement au choix Riz, Frits
- KEEMA NAAN ROLL 8.50 €**
Naan farci au bœuf et épices indiennes accompagnement au Choix Riz, Frits

Les Spécialités

- L'INDIAN BURGER 11.50 €**
Pain Burger aux épices, steak haché, cheddar, crudités, Sauce Mangué curry et frites maison
- BURGER BUTTER CHICKEN 11.50 €**
Salade, tomates, oignons, Volaille Tandoori et cheddar, Mangué curry et frites maison
- Poulet Tikka Massala 11.50 €**
(Poulet grille-, beurre, Crème Fraîche, amandes, doux)
- Poulet curry 11.50 €**
(Poulet, sauce curry, tomates)
- Butter Chiken 11.50 €**
(Poulet grille-, beurre, Crème Fraîche, amandes, doux)

VEGETARIEN

- Mix Légumes (Selon le Saison) 9.50 €**
Servir avec riz basmati et naan
- DALLA CURRY VEGETARIEN 12.00 €**
Servir avec riz basmati et naan Lentilles corail

LES DESSERTS

- GULUB JAMUN 4.50 €**
- LASSI A LA MANGUE 3.00 €**
- LADDU (4 Pices) 4.50 €**

Les Sauces Fait Maison

Sauce Menthe Sauce Tikka, Sauce Tandoori, Sauce Piquante Vert
Sauce Tamarin, Pickle Sale Base de Fruits et Légumes,
Sauce Mangué curry



FOOD Truck

- 0607949351**
- 07684-69031**
- mr.tandooristreetfood**
- mr.tandoori**
- mrtandoorifood@gmail.com**



MR. TANDOORI

STREET FOOD INDIEN

Festivités de Noël : 15 décembre 2024



Voici le programme des festivités pour notre traditionnelle journée «Saint Georges du Bois fête Noël». Pour les enfants, un spectacle, «Le Noël Enchanté», sera proposé à 14h30 à la salle associative (ouverture des portes dès 14h)

Un spectacle interactif créé pour le plus grand plaisir des petits et grands.

Marrant et éducatif, il saura vous émerveiller grâce à la magie des

costumes et la féerie de Noël. Danse, Chant et comédie feront partie de ce délicieux voyage mais aussi la ventriloquie, la magie sans oublier les animaux et les attractions visuelles.

Le Père Noël viendra également à la rencontre des enfants pour leur plus grand plaisir à la fin du spectacle. Un goûter leur sera également offert !

Pour tous les publics (grands et petits) un concert de chants de Noël sera proposé à l'église à partir de 17h15 (ouverture des portes dès 17h). La chorale HARMONIA de Saint Pavace nous fera le grand plaisir d'être parmi nous afin de partager cette parenthèse enchantée !

Enfin, vous retrouverez cette année encore le défilé des tracteurs illuminés à partir de 18h30. Nous vous espérons nombreux pour cette belle journée !

CONCERT DE NOËL AVEC LA CHORALE HARMONIA

HARMONIA

DIMANCHE 15 DECEMBRE 2024
17H15
A L'EGLISE DE SAINT GEORGES DU BOIS

Saint Georges du Bois

Saint Georges Du Bois
NOËL 2024

SPECTACLE DE NOËL

AVEC LA COMPAGNIE CDB PRODUCTION
DIMANCHE 15 DECEMBRE 2024

14H30 À LA SALLE ASSOCIATIVE
(SPECTACLE - GOÛTER - VENUE DU PÈRE NOËL)

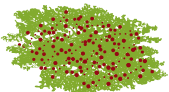
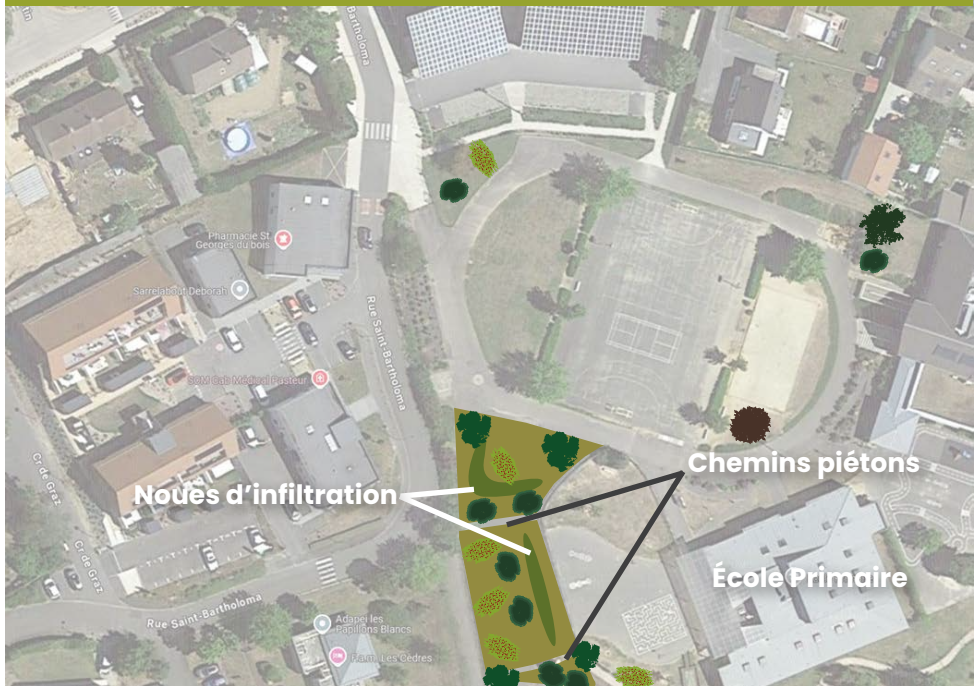
Saint Georges du Bois

Renaturation d'une partie du plateau scolaire

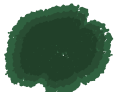
La commune poursuit sa politique de végétalisation entamée il y a deux ans. Après les secteurs de l'espace de loisirs (autour du city-stade), du parc des Hayes, de la cour des Erables, du square Trompe souris, c'est au tour d'une partie de la surface enrobée du plateau scolaire qui jouxte la cour de récréation de l'école primaire d'être rendue à la nature aux prochaines vacances de la Toussaint. Le projet consiste à retirer une surface d'enrobé d'environ 1000m², planter une vingtaine d'arbres avec reprofilage de l'espace pour la réalisation de noues infiltrantes, afin de rendre à la terre l'eau de pluie, au lieu de l'évacuer dans les réseaux.

Si les conditions météo le permettent, un gazon sera également semé ou reporté au printemps. A terme ce nouvel espace paysagé sera sans doute apprécié par les élèves pendant les récréations des chaudes journées.

Schéma de plantation Saint Georges du Bois (20 arbres)



Tilia
platyphyllos



Morus
kagayamae



Platanus
hispanica



Gleditsia
triacanthos



Catalpa
bignonioides



Engazonnement
1100m³

BESOIN DE RÉNOVER VOTRE LOGEMENT ?



**vous accompagne
dans votre projet
gratuitement**

**Un appui administratif
Des conseils techniques
Des aides financières**

**Votre espace conseil
France Renov'**

02 55 44 10 10

contact@sure-paysdumans.fr



La Mission Locale de l'Agglomération Mancelle

La Mission Locale de l'Agglomération Mancelle agit pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire et domiciliés sur l'Agglomération Mancelle. C'est elle qui est compétente sur notre commune.

Son métier ? Accompagner les jeunes dans l'orientation, l'accompagnement au projet professionnel, l'accès à la formation, l'aide à la recherche d'emploi et l'accès à l'autonomie (mobilité, logement, santé, citoyenneté...).

Vous souhaitez être accompagné par la Mission Locale ? Préninscription possible 24h/24 et 7j/7 via l'application gratuite « Ma Mission Locale », ou depuis le site internet www.mlmans.info. Vous pouvez également prendre contact 02 43 84 16 60.

Le conseiller intervenant sur votre territoire vous recevra sur l'antenne d'Allonnes situé au 8 rue Claude Debussy.





L'APPLI MOBILE
MA MISSION LOCALE

Toutes les offres d'emploi, les infos pratiques, les actus et les événements organisés par la Mission Locale regroupés au même endroit !

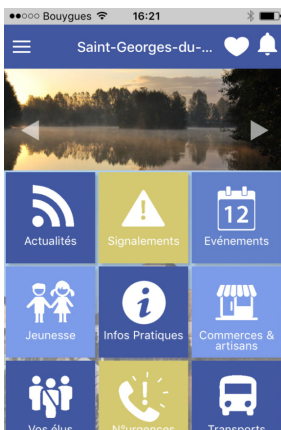
Available on the
App Store

GET IT ON
Google Play

TÉLÉCHARGE L'APPLI,
C'EST GRATUIT !

Un nouvel employé municipal au service technique

Dans un premier temps, en remplacement de salarié absent longue durée, Lorenzo Sauvage, 26 ans, était venu depuis 14 mois renforcer l'équipe municipale des espaces verts, suite au départ en retraite de Dominique Pons. Lorenzo vient d'être embauché comme stagiaire pendant un an en attendant d'être titularisé.



Pour rester au courant
des dernières actualités
et alertes, téléchargez
l'Application mobile « My
Mairie » et choisissez
St-Georges du Bois,



LE SIVOM DU BOCAGE CENOMANS

La petite enfance : 0-4 ans

Comme chaque année, le mois de juin représente une transition pour les enfants qui entrent à l'école en septembre. Le service petite enfance du Bocage Cénomans s'attelle à les accompagner le mieux possible grâce aux passerelles de la petite enfance vers l'école maternelle. Plus de 90 enfants du Bocage Cénomans ont participé à la visite de leur classe et de leur école avec leur institutrice, une animation autour du livre et des comptines sur le thème de la rentrée et le « p'tit déj' » des passerelles. Parents et enfants sont fin prêts pour cette grande étape.



Au Relais Petite Enfance, les enfants et les assistantes maternelles ont profité d'un moment de calme et de découvertes sensorielles en pleine nature grâce à la « balade sauvage » imaginée par la compagnie locale « Cet été ».

A venir :

Depuis le 18 septembre : Les séances de jeux et rencontres du Relais Petite Enfance à destination des assistantes maternelles et des enfants, ont repris dans la salle de l'accueil périscolaire.

Le vendredi 27 septembre et 29 novembre : Les ateliers lecture du p'tit rat conteur reviennent à l'espace culturel de Saint Georges du Bois. Ces séances accueillent les assistantes maternelles et les familles.

Le samedi 9 novembre : La p'tite parent'aise du samedi, ouvert aux parents et à leur enfant de moins de 3 ans : « Venez passer une matinée au multi accueil de Pruillé le Chétif, un lieu adapté aux jeunes enfants, vous pourrez échanger avec les autres parents et les animatrices présentes ou bien juste profiter et accompagner votre enfant dans la découverte ».

Le 13 et 27 novembre : deux ateliers poterie seront proposés à la maison de l'enfance et de la jeunesse de Saint Georges du Bois. Ces ateliers seront animés par Roxane Noblat, « roxterre » et ouverts aux enfants âgés de 7 à 11 ans accompagnés de leur parent.

Renseignements et inscriptions :

petiteenfanceparentalite@bocagecenomans.org

L'enfance : 3-11 ans

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement des vacances



L'accueil de loisirs du Bocage Cénomans a ouvert ses portes en juillet à l'école publique de Pruillé le Chétif puis en août à Saint Georges du Bois. Dans la bonne ambiance, l'équipe d'animation a proposé de nombreuses activités dans des thèmes variés aux 256 enfants qui ont fréquenté l'accueil de loisirs dans l'été.

En parallèle, trois mini-camps ont été proposés cette année aux enfants de 6 à 11 ans sur les thèmes du bien-être, du sport nautique et enfin un mini-camp multi-activités.

Les enfants de 4 à 11 ans ont eu la possibilité de s'initier au camp avec une nuit au centre de loisirs durant laquelle ils ont pu participer à une veillée et dormir en tente sur le terrain de l'accueil de loisirs.

A venir :

Vacances d'automne : l'accueil de loisirs ouvrira du 21 au 31 octobre dans les locaux de l'accueil périscolaire situé au 24 rue de Sablé à Saint Georges du Bois.

Vacances de fin d'année : L'accueil de loisirs ouvrira du 30 décembre 2024 au 3 janvier 2025 (fermeture le 1er janvier 2025) à Saint Georges du Bois. Les inscriptions pour les résidents seront ouvertes du 2 décembre à 9h au 15 décembre.

Les inscriptions se font à la semaine avec possibilité d'enlever un jour maximum au choix par semaine.

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement des mercredis

Le Bocage Cénomans dispose désormais de deux accueils de loisirs pour les mercredis de 7h45 à 18h30.

Sur la commune de Saint Georges du Bois, au 24 rue de Sablé peuvent être accueillis 32 enfants de 3 à 5 ans et 36 enfants de 6 à 11 ans.

Sur la commune de Chaufour Notre Dame, au 12 rue de la Denisière peuvent être accueillis 32 enfants de 3 à 5 ans et 24 enfants de 6 à 11 ans.

Les inscriptions pour l'accueil de loisirs des mercredis sont toujours en cours. Il est actuellement possible de réserver des jours jusqu'à mi-décembre. Nous tentons de répondre à toutes les demandes, il est alors possible de s'inscrire sur liste d'attente sur les créneaux complets.

A venir :

Les inscriptions pour la période de janvier à juillet 2025 ouvriront le lundi 4 novembre à 9h sur l'espace familles. Si vous n'avez pas encore de compte sur l'espace famille, contactez-nous !

Contact : Cindy BRÛLÉ à : accueilleloisirs@bocagecenomans.org

La jeunesse : 12-17 ans

Le séjour des ados

Après une année de préparation, 12 jeunes âgés de 14 à 17 ans sont partis pour un roadtrip en Grèce. Après une visite d'Athènes sur 3 jours, les jeunes ont pris la direction d'Olympie dans le Péloponnèse. Ils sont remontés le long de la côte Ouest avant de prendre la direction de Thessalonique sans oublier de traverser les météores. Grâce aux diverses actions d'autofinancement qu'ils ont réalisées sur le territoire (lavage de voitures, livraison de viennoiseries, stands de gâteaux), les six filles et six garçons ont pu bénéficier d'activités, de visites et même de petits restaurants sur place. En plus de découvrir ce pays riche en histoire, les jeunes ont eu l'occasion de développer leur autonomie dans un environnement qui les a poussés à sortir de leur zone de confort.



Le séjour pré-ados

Ce sont 12 jeunes qui ont pu passer une semaine en séjour les pieds dans l'eau dans le Finistère. Les journées étaient agrémentées d'activités (char à voile, découverte des dunes, baignades...) et gestion de la vie quotidienne d'un camp (repas, courses, vaisselle...) sans oublier les veillées conviviales chaque soir sur la plage. Le transport a pu se faire en train depuis Le Mans jusqu'à Brest.

Les activités Tickets Sports



Lors des deux semaines des Tickets sports fin août, 90 jeunes (11-17 ans) du Bocage Cénomans ont pu cuisiner, bricoler, dessiner, enquêter, pagayer, courir, camper... à travers les activités proposées par les animateurs. Le temps fort de cette période fut la sortie à Paris pour assister aux Jeux Paralympiques au stade de France puis contempler la capitale depuis l'observatoire de la Tour Montparnasse.

Collecte de jouets pour les enfants défavorisés en partenariat avec l'association Tarmac et le club Rotary-Scarron

La commune de Saint Georges du Bois s'associe à une initiative du club ROTARY-SCARRON pour une collecte de jouets de Noël destinés aux enfants défavorisés, notamment aux enfants de familles ukrainiennes réfugiées en Sarthe depuis deux ans. Cette collecte se déroulera du 16 au 30 Novembre. Les jouets seront entreposés en bas de la Mairie. Nous vous invitons à déposer de nombreux jouets et à vous présenter à l'accueil de la Mairie (aux heures habituelles) qui vous guidera pour leur dépôt. La distribution sera assurée par l'association Tarmac avec la participation de l'association Ukraine au Mans et le lycée Notre Dame au Mans. L'année dernière, cette collecte avait été organisée à Saint Pavace et avait bénéficié à 250 enfants.

Nous comptons sur la générosité de tous.

Un drone pour nettoyer le toit de l'église

Le lundi 19 août, un drone piloté par Antoine Duval, patron de la société Adrone, a procédé à la pulvérisation d'un anti-mousse sur le toit de l'église. Un GPS intégré a permis un travail de précision afin d'éviter le gaspillage du produit utilisé. Prévu sur deux jours, le chantier a pu être réalisé en une seule journée grâce à de bonnes conditions météorologiques. Il faudra attendre plusieurs semaines pour bien se rendre compte de l'efficacité de cette intervention.



Un projet de construction? envie d'aménager votre jardin? contactez le C.A.U.E !

Le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe** propose à tous les sarthois des conseils gratuits en architecture et en paysage.

Des architectes et paysagistes concepteurs reçoivent les particuliers, sur rendez-vous, au Mans.

N'hésitez pas à prendre contact avec le C.A.U.E si vous avez un projet d'aménagement pour évoquer le choix des matériaux, les volumes les couleurs ou connaître les démarches administratives à suivre.



<https://www.caue-sarthe.com/conseil-aux-particuliers>

72
Sarthe
c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

CAUE de la Sarthe
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de
l'Environnement
1 rue de la Mariette, 72000 Le Mans
02.43.72.35.31

Réfection peinture au restaurant scolaire et à l'école maternelle



Durant les vacances d'été, les salles de restauration des élèves et des professeurs ont été repeintes par une entreprise extérieure avec des couleurs plus jeunes.

Les abords de l'entrée principale, murets, escalier, rampe et poteaux de soutènement ont également subi un rafraîchissement réalisé par les jeunes de la commune dans le cadre de l'opération argent de poche, leurs actions faisant suite aux travaux commencés par leurs collègues durant les dernières vacances de printemps.

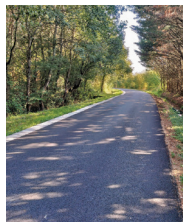
A l'école maternelle c'est le couloir qui dessert la classe de la petite section et les dortoirs qui a été repeint par les employés communaux, avec des couleurs plus lumineuses.



Réfection du tapis routier de la route du haras

Courant Juin et début Juillet l'ensemble de la chaussée de la route du haras a été refaite, enrobé et bandes rugueuses en béton sur les rives intérieures des virages afin de mieux stabiliser les accotements.

Ces travaux ont été financés par Le Mans Métropole dans le cadre de sa compétence voirie.



Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

Bilan de la restauration scolaire et vote des tarifs 2024-2025

Pour l'année scolaire 2023-2024, le coût global de la restauration scolaire s'élève à 236 376 €. Cela représente une augmentation de 12.26% par rapport à l'année précédente (dont le coût global était de 210 565 €).

Cette augmentation s'explique par une progression du nombre de repas servis, plus 1,87% et une augmentation des charges de personnel.

Le coût moyen pour un repas s'élève à 8.31€, contre 7.54€ l'année précédente (+10.5%).

Les coûts se décomposent comme suit :

- Part alimentaire : 49 984€, soit 1.76 € par repas
- Frais de personnel : 158 099€, soit 5.56 € par repas
- Autres frais généraux : 28 292€, soit 0.99 € par repas

Le coût de revient d'un repas au restaurant scolaire 2023/2024 :

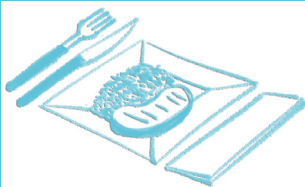
Denrées alimentaires
soit 21% du coût de
revient.
= 1,76€



Personnel de cuisine et
encadrants soit 67% du
coût de revient.
= 5,56€



Charges fixes
(électricité, gaz et eau)
soit 12% du coût de
revient. = 0,99€



Coût de revient d'un repas = 8,31€

Prix du repas à la charge des familles = 4,10€

Participation de la commune par repas = 4,21€

Soit un budget annuel pour la commune de St Georges du Bois de **236 376€**

Actualisation des tarifs de certains services municipaux

A l'issue du conseil municipal du 27 août, les élus ont été amenés à voter l'actualisation de certains services municipaux.

Ainsi, dès la rentrée scolaire, le prix des repas en restauration a été fixé à **4,25€** (au lieu de 4,10€) pour la tarification ordinaire; pour les repas en P.A.I. pas de changement à 2,70€. S'agissant de l'accueil périscolaire, **la tarification reste inchangée** pour le tarif horaire. Le prix du goûter et du petit-déjeuner a été fixé à **0,60€** (au lieu de 0,50€).

Les élus ont insisté sur la volonté de maintenir la qualité des repas en restauration qui vaut à la restauration de Saint Georges du bois sa reconnaissance de quatre fleurs (le maximum possible) au titre de la charte qualité et proximité du Pays du Mans.

Projet annuel : Un thème fédérateur pour toute l'école : LES 4 ÉLÉMENTS



Quelques sorties et manifestations à venir :

- Opération Nettoyons la nature
- Visite au Musée de Tessé des maternelles : Parcours sensoriel
- Conseil d'école le Mardi 15/10
- Cross Maine Libre : CE2 CM1 et CM2 le Vendredi 15/ 11 à Allonnes

A l'occasion de cette rentrée, l'association des parents d'élèves A.P.E.T.S. a remis un chèque de 4000€ à la Coopérative Scolaire pour contribuer aux différentes sorties scolaires de l'année qui commence. Un grand merci à cette association et aux parents qui contribuent aux animations proposées.

Côté commune avec trois nouvelles arrivées, à savoir Marie-Léa Tessier, nouvelle A.T.S.E.M. en remplacement d'Emeline Vanasten et Abdel Haouas,



De gauche à droite : Abdel Haouas, Dunia Mehadi et Marie-Léa Tessier

responsable de l'accueil péri-scolaire qui succède à Pauline Durand. Une nouvelle volontaire européenne vient aussi renforcer l'animation, il s'agit de Dunia qui, comme son prédécesseur Simone, nous vient d'Italie.



De gauche à droite : Nadine Yseux-Yon et Frédérique Guibert

Depuis le 1er octobre une nouvelle ATSEM Frédérique Guibert est arrivée en maternelle pour le remplacement de Nadine Yseux-Yon qui part en retraite fin octobre. Frédérique Guibert arrive d'Yvré l'Évêque. Pendant plusieurs années elle a travaillé dans l'animation et a effectué des remplacements en tant qu'ATSEM. Elle a obtenu son concours en janvier 2024 dont elle a été lauréate. Nous lui souhaitons la bienvenue.



express
Saint Georges du Bois

COUPON REMISE IMMÉDIATE

5 €
OFFERTS
EN BON D'ACHATS

Coupon à découper et présenter en caisse

sans minimum d'achat sur présentation de ce coupon valable jusqu'au 30/01/2025

Des nouveaux visages pour la rentrée scolaire



De gauche à droite :
Solène GENDRON et Elise ORY

Petits et grands se sont retrouvés sur les cours des écoles primaire et maternelle pour la nouvelle rentrée scolaire. Avec un effectif de 218 enfants, en légère progression par rapport à l'année dernière, cette rentrée se caractérise par l'arrivée de quelques nouveaux visages. Ainsi Solène Gendron prend en charge une classe mixte Grande Section/CE1 puis Elise Ory interviendra une journée par semaine en remplacement de Solène Gendron et deux jours par semaine en remplacement d'Yvan Dorangeon, directeur, qui bénéficie de deux jours de décharge d'enseignement par semaine.

Direction du groupe scolaire	Yvan DORANGEON (Décharge Administrative Jeudi + Vendredi)
Petite et moyenne section	Maïté PLANCHE
Petite et moyenne section	Anne Gaëlle ALAIN
Moyenne et grande section	Marie GAUTRON
CP/CE1	Elisabeth KANKARINI
CP/CE1	Solène GENDRON et Élise ORY
CE1/CE2	Sophie POIRIER
CE2/CM1	Nathalie CERUTTI
CM1/CM2	Dominique CARNAUT
CM2	Yvan DORANGEON et Julie CHAUVIERE



express
Saint Georges du Bois



27 août 2024

Bilan de la restauration scolaire et vote des tarifs 2024-2025

Pour l'année scolaire 2023-2024, le coût global de la restauration scolaire s'élève à 236 376 €. Cela représente une augmentation de 12.26% par rapport à l'année précédente (dont le coût global était de 210 565 €).

Cette augmentation s'explique par une augmentation du nombre de repas servis (+ 1,87%), et une augmentation des charges de personnel : remplacement d'arrêts maladie, temps partiel thérapeutique et congés maternité (des remboursements IJ et assurance sont en attente) ainsi qu'une augmentation de salaire (majoration du point d'indice au 01/07/2023, 5 points supplémentaires au 01/01/2024 et prime exceptionnelle de pouvoir d'achat).

Le coût moyen pour un repas s'élève à 8.31€, contre 7.54€ l'année précédente (+10.5%).

Les coûts se décomposent comme suit :

- Part alimentaire : 49 984€, soit 1.76 € par repas
- Frais de personnel : 158 099€, soit 5.56 € par repas
- Autres frais généraux : 28 292€, soit 0.99 € par repas

Le tarif enfant étant de 4.10 €, le reste à charge de la commune est de 4.21€ par repas. Cela représente une participation de 51 % (contre 47% l'année précédente).

Les deux propositions de tarifs présentées en séance, prenant en compte une augmentation des dépenses estimée à 3,5% (coûts alimentaires, frais généraux, et frais de personnel), ont pour objectif de maintenir la participation de la commune à 52% dans le cas 1, et à 51% dans le cas 2

	Proposition 1	Proposition 2
Enfant	4,20 €	4,25 €
Enfant allergique (PAI)	2,70 €	2,70 €
Majoration pour repas pris sans inscription préalable	2,80 €	2,80 €
Adultes	7,00 €	7,05 €

Le conseil municipal à 9 voix contre 8 adopte la proposition de tarifs N°2 pour l'année scolaire 2024-2025 :

Enfant 4,25 €	
Enfant allergique (PAI)	2,70 €
Majoration pour repas pris sans inscription préalable	2,80 €
Adultes	7,05 €

Bilan de l'accueil périscolaire et vote des tarifs 2024-2025

Pour l'année scolaire 2023-2024, le coût global de l'accueil périscolaire s'élève à 103 649 €. Cela représente une augmentation de 31.86 % par rapport à l'année précédente (dont le coût global était de 78 603 €).

Cette hausse s'explique majoritairement par l'augmentation des frais de personnel (+ 40,72 %) due à :

- Des mouvements de personnel et une hausse des remplacements sur l'année (arrêt maladie, temps partiel thérapeutique)
- Une revalorisation salariale des agents (+1.5% du point d'indice au 01/01/2023, + 5 points d'indice au 01/01/2024, prime exceptionnelle pouvoir d'achat)
- Une augmentation d'enfants de moins de 6 ans fréquentant l'accueil, représentant 7938 prestations en 2023-2024 contre 7162 en 2022-2023 (+ 10 %).

Le montant total des recettes s'élève à 55 855.7 €, soit une augmentation de 9.77 %

Le reste à charge de la commune est donc de 47 793.09 € (46% du coût global), contre 27 720.19 € (35%) l'année précédente.

Pour 2024-2025, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs de l'accueil périscolaire, et d'augmenter le tarif du goûter/petit-déjeuner à 0,60€.

TARIFICATION DES FAMILLES (QF)	2024-2025
< 600	2,04 €/h
601 à 801	2,16 €/h
801 à 1000	2,58 €/h
1001 à 1200	2,66 €/h
> 1200	2,70 €/h

Petit déjeuner	Tarif unique	0,60 €
Goûter	Tarif unique	0,60 €

Les autres tarifications demeurent inchangées, à savoir :

Tarif après 18h30	Par ¼ d'heure de dépassement	5,00 €
Pénalité	Non-respect du planning	2,60 € / enfant et par prestation

Recrutement du responsable de l'accueil périscolaire : Augmentation horaire et mise à jour de la grille RIFSEEP

Après avis favorable du comité social territorial du 20 juin 2024, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'ouvrir le poste de responsable de l'accueil périscolaire aux cadres d'emploi d'adjoint d'animation et d'animateur, avec un temps de travail à 28.5 heures hebdomadaire.

Recrutement en accroissement temporaire d'activité

En raison de la forte augmentation de la fréquentation de la garderie, et de l'arrivée de 13 enfants de moins de 6 ans dans les effectifs 2024-2025 ;

En raison du futur départ de 42 élèves (CM2) pour la rentrée 2025-2026 et de l'incertitude sur le nombre d'arrivées (11 naissances sur l'année concernée) ;

En raison des mouvements de personnel importants sur l'année 2023-2024 et de l'arrivée d'un nouveau responsable qui aura la tâche de mettre en place un suivi régulier des besoins et une organisation efficace ;

Le conseil municipal décide à l'unanimité de créer, pour l'année scolaire 2024-2025 des postes d'agent polyvalent (animation, entretien des locaux et cantine) en accroissement temporaire d'activité :

Cadre d'emploi	Fonction	Temps hebdomadaire annualisé	Durée
Adjoint d'animation	Agent d'animation périscolaire et surveillance de cours	20 h	01/09/2024 au 04/07/2025
Adjoint technique	Agent polyvalent accueil périscolaire, restauration scolaire, entretien des locaux	18.74 h	01/10/2024 au 04/07/2025
Adjoint technique	Agent polyvalent accueil périscolaire, restauration scolaire, entretien des locaux	15,74 h	01/09/2024 au 04/07/2025
Adjoint technique	Agent polyvalent accueil périscolaire, restauration scolaire, entretien des locaux	7,17 h	01/09/2024 au 04/07/2025
Adjoint technique	Agent polyvalent accueil périscolaire, restauration scolaire, entretien des locaux	20 h	01/09/2024 au 31/05/2025

Installations photovoltaïques à la Blanchardière

La commune a reçu un projet d'installations photovoltaïques de LE MANS SUN sur le site de la Blanchardière : deux ombrières et une installation sur la toiture de l'atelier.

La Blanchardière est un terrain du domaine public de la commune. La procédure consiste à publier un avis de consultation suite à la réception de la manifestation d'intérêt spontané, en vue de l'établissement d'une convention d'occupation temporaire du domaine public.

Après avoir pris connaissance de l'implantation présentée, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De valider le projet d'installations photovoltaïques sur le site de la Blanchardière dans les conditions décrites
- De publier un avis de consultation à réception de la manifestation d'intérêt spontané de LE MANS SUN Unanimité

Le Mans Métropole : Extension de la compétence santé

La Métropole souffre d'un déficit en termes de démographie médicale.

Entre 2016 et 2021 la Sarthe présente un recul de l'installation de praticiens (tous secteurs d'activité et spécialités agrégés confondus) de 0.5 %.

Pour l'année 2021, le nombre de consultations de médecine générale accessibles par an et par habitant au sein de Le Mans Métropole est inférieur à 2.5 alors que la moyenne générale en France est de 3,93 ce qui démontre bien les manques du territoire en médecins généralistes.

Parallèlement, la densité de médecins généralistes pour 100 000 habitants sur le territoire de Le Mans Métropole en 2023 est de 151,64 médecins contre 339 à l'échelle nationale positionnant ainsi le territoire en zone sous-dotée.

Sur la base d'une nécessaire cohérence et coordination sur le territoire communautaire pour l'exercice des actions locales en matière de santé, les communes membres ont transféré des composantes de la compétence santé à Le Mans Métropole par délibération du 30/06/2022.

Le constat présenté ci-dessus d'un déséquilibre territorial persistant confirme l'échelon intercommunal comme acteur indispensable au soutien à la démographie médicale.

Après échanges avec les communes membres, il est proposé d'élargir les compétences communautaires à cette nouvelle action :

Soutien à l'installation des médecins généralistes s'installant dans une des communes de Le Mans Métropole classée Zone d'Action Complémentaire (ZAC)

Conformément à l'article L5211-17 du CGCT, les communes membres d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) peuvent à tout moment transférer, en tout ou partie, à ce dernier, certaines de leurs compétences dont le transfert n'est pas prévu par la loi ou par la décision institutive, ainsi que les biens, équipements ou services publics nécessaires à leur exercice.

Ces transferts sont décidés par délibérations concordantes de l'organe délibérant et des conseils municipaux se prononçant dans les conditions de majorité requise pour la création de l'EPCI.

Le Conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois, à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant de l'EPCI, pour se prononcer sur les transferts proposés. A défaut de délibération votée dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

Cet accord doit être exprimé par deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de leur population totale, ou par la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population.

Le transfert de compétence sera ensuite prononcé par arrêté préfectoral.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'extension de la compétence santé à Le Mans Métropole, telle que définie par la délibération du conseil communautaire du 27 juin 2024.

Le Mans Métropole : fonds de concours exceptionnel 2024 pour le fonctionnement des équipements municipaux

Le principe d'un fonds de concours de la métropole versé au titre des dépenses de fonctionnement des équipements municipaux a été approuvé par délibération du Conseil communautaire du 21 décembre 2023, en application de l'article L.5215-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce dispositif exceptionnel permet notamment un accompagnement de la métropole face à la crise énergétique considérant les délais nécessaires pour permettre les travaux de rénovation des bâtiments sources d'une meilleure performance énergétique.

Les modalités retenues sont les suivantes :

- une enveloppe globale plafonnée à 2 millions d'euros ;
- une répartition de l'enveloppe proportionnellement à la facture énergétique de chaque commune membre de la Métropole ;

La commune de Saint Georges du Bois est ainsi bénéficiaire d'un fonds de concours représentant 15% des dépenses d'énergie de 2023 soit un soutien pour un montant de 7 790 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le montant du fonds de concours exceptionnel de 7 790 € attribué en 2024 par Le Mans Métropole.

Le Mans Métropole : modification de la délibération du 21/11/2023 relative au projet d'installation d'une plateforme de déchets verts

Afin d'être en harmonie avec la délibération prise par Le Mans Métropole dans le cadre du projet d'installation d'une plateforme de déchets verts, il convient de modifier la délibération du 21 novembre 2023, en supprimant des éléments rayés suivants :

La délibération proposée, après corrections, est la suivante :

Dans le cadre de la réalisation du projet d'installation d'une plateforme de déchets verts sur la commune, site de La Blanchardière, il est proposé au conseil municipal d'approuver le principe la cession du foncier d'une parcelle d'environ 9 700 m², nécessaire à la réalisation du projet, en précisant les conditions suivantes dont le coût sera pris en charge par Le Mans Métropole :

- un droit de passage pour tout véhicule devra être garanti à l'entrée du site, depuis la RD 309, pour permettre le libre accès au terrain et à l'atelier municipal attenant ;
- un portail devra être installé à l'entrée de la voie qui desservira l'atelier ;
- la voie d'accès vers l'atelier municipal devra être aménagée pour tout type de véhicules, y compris poids lourds. Cette voie desservira la porte du garage et se poursuivra jusqu'au portail principal d'entrée de l'atelier municipal ;
- la limite de la parcelle cédée devra être plantée d'une haie d'arbres de hautes tiges pour matérialiser la séparation avec la parcelle demeurant communale ;

En outre, le conseil municipal précise que la convention de cession devra prévoir une clause de rétrocession de la parcelle, dans l'hypothèse d'un changement important ou de cessation d'activité du site qui n'aurait pas été préalablement validé par ses soins.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les modifications proposées.

Renouvellement de la convention la poste agence communale

La convention de partenariat avec La Poste concernant l'agence communale arrive à son terme le 30 décembre 2024.

Dans le cadre du nouveau Contrat de Présence Postale qui régit le partenariat entre La Poste, l'Association des Maires de France et l'Etat, une nouvelle convention a été signée avec les caractéristiques suivantes :

- La durée de la convention peut être fixée librement entre 1 et 9 ans non reconductible
- L'accessibilité horaire minimum de l'agence Postale Communale est fixée à 12 heures par semaine
- L'offre de service peut être élargie, de façon optionnelle.
- La mise en place d'un outil de formation à distance
- Une rémunération valorisant l'activité

La commune reste éligible à l'indemnité forfaitaire actuelle, rémunération qui pourrait être dépassée en fonction de l'activité.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention pour une durée de 9 ans, avec les horaires d'ouverture actuellement en vigueur et sans adhérer à l'offre optionnelle de vente de services supplémentaires (téléphonie, tablette tactile...), et autorise le maire à signer.

Fonds départemental d'investissements durables - Convention avec le département

Lors de sa séance plénière du 24 juin 2022, le Conseil Départemental a décidé la création d'un fonds territorial d'investissements durables doté de 14.7 M€ afin de soutenir les communes et communautés de communes en leur octroyant des crédits destinés à financer des projets d'investissement tuiles à leur territoire visant à renforcer l'attractivité du territoire, en favorisant une approche globale en cohérence avec les politiques départementales.

Lors de la séance du 21 mai dernier, une délibération a été prise pour disposer de ce fonds d'investissement pour 3 projets :

- Renaturation du plateau scolaire
- Rénovation de l'église
- Réfection de la toiture de l'atelier municipal pour l'installation de panneaux photovoltaïques

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve les projets d'investissement : Renaturation du plateau scolaire, Rénovation de l'église, Réfection de la toiture de l'atelier municipal pour l'installation de panneaux photovoltaïques
- Sollicite une subvention du Département de la Sarthe au titre du fonds territorial d'investissements durables 2022/2025 pour un montant de 43 540 €
- Autorise monsieur le Maire à signer la convention correspondante et à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision

Cession de la parcelle AA152 (ancien atelier)

La parcelle AA152 (ancien atelier) a été évaluée par France Domaine à 56 000 €, hors coût de déconstruction.

Cette valeur est assortie d'une marge d'appréciation de 15% portant la valeur minimale de vente sans justification particulière à 47 600€.

Compte tenu des coûts de déconstruction qui seront nécessaires à l'exploitation du terrain, il est proposé au conseil municipal de fixer le prix de cession de la parcelle à 40 000 €. Le paiement pourra être réalisé pour tout ou partie par une obligation de faire.

Affaires diverses

Le cabinet du Dr Duclos, dentiste, va prochainement fermer. Un dentiste d'origine roumaine serait intéressé pour reprendre l'activité. Les démarches sont en cours. Il sera peut-être envisagé une aide à l'installation par le conseil municipal, en contrepartie d'une durée minimum d'exercice.

Nous accueillons sur cette année scolaire, Dounia MEHADHI, volontaire européenne qui nous vient d'Italie.

Pour rester au courant des dernières actualités et alertes, téléchargez l'Application mobile «My Mairie» et choisissez St-Georges du Bois

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

my mairie



13 juillet Feu d'artifice au parc de la rivière



Les bénévoles de l'espace culturel et les élus lors de l'exposition sur les jeux olympiques à l'espace culturel



Repas CCAS



Fête de l'école

Associations	Président ou Contact	Téléphone	Mail/Blog
Akiltoor	Antoine Deniau		Mail : akiltoor@gmail.com
Association des Parents d'élèves de l'École Trompe Souris			Mail : apets72700@gmail.com
Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne	Gino GAISNE	06.27.17.47.07	Blog : aspb.asso-web.com
Buckmaster Wargames72			Mail : jeanchristophe.bongard@gmail.com
Dynamiques Boisgeorgiens	Max MORANCE	02.43.47.24.66	Mail : assos72-dynamiquesboisgeorgiens@yahoo.fr
Football Club Saint Georges Pruilé	Anthony Folliot	06.78.37.63.68	Site : http://essgb.footeo.com
Groupe Chantant (chorale)	Alain SAUDRAIS	02.43.29.35.12	Mail : alma5372@orange.fr
L'ilotCo		06.22.90.77.03	Site : https://www.lilotco.fr Mail : contact@lilotco.fr
S.G.B taekwondo	Marwan guimier	06.02.14.83.22	sgb.taekwondo72@gmail.com
St Georges Bien Etre (gymnastique)	Evelyne BODINIER	02.43.80.55.59	Mail : eve.bodinier@gmail.com
Union Nationale des Combattants	Roger CHOLEAU	02.43.47.19.95	
Z'écogeorgiens			Mail : zecogeorgiens@free.fr Site : zecogeorgiens.frama.site



A.P.E.T.S

L'Association des Parents d'Élèves de l'école Trompe Souris : Mobilisation pour une nouvelle année d'actions au service de nos enfants !

L'Association des Parents d'Élèves de l'école Trompe Souris (APETS) est à nouveau en mouvement cette année pour organiser divers événements et actions. Ses initiatives ont pour objectif de financer les projets pédagogiques mis en place par les enseignants au profit de nos enfants.

L'APETS est une association collégiale sans adhésion, permettant à chacun de s'impliquer librement selon ses disponibilités, qui peuvent varier en fonction des projets et des périodes de l'année.

Vous avez des idées ? Venez rejoindre l'équipe pour contribuer à la pérennité de ces actions en faveur des élèves !

L'assemblée générale a eu lieu le **7 octobre**. Ce fut l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, de préparer les projets à venir et d'accueillir tous ceux qui ont souhaité découvrir le fonctionnement de l'association, voire intégrer l'équipe. Tous les parents ont été les bienvenus ! Lors de la fête de l'école de cette année, chaque classe a pu s'exprimer autour du thème du sport. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les familles présentes, les parents volontaires, les membres de l'APETS, ainsi que la Mairie, l'équipe enseignante et les donateurs

de lots pour leur soutien lors de la tombola. Cette nouvelle année s'annonce riche en événements, auxquels vous pourrez participer :

- Vente de Gâteaux Bijoux : dès maintenant
- Bourse aux jouets : 16-17 novembre 2024 (réservation de table au [07.69.84.62.05](tel:07.69.84.62.05) ou par mail : apets72700@gmail.com)
- Vente de chocolats de Noël : décembre 2024
- La Boom des enfants : dimanche 2 février 2025
- Carnaval de Saint-Georges-du-Bois : 29 mars 2025
- Fête de l'école : fin juin 2025

Pour suivre toute l'actualité de l'association ou proposer votre aide et vos idées, n'hésitez pas à nous contacter : apets72700@gmail.com

L'ASPB (Association Sportive Pétanque Boisgeorgienne) vous informe :



L'ASPB existe maintenant depuis 10 ans sur ST GEORGES DU BOIS et compte désormais 64 adhérents.

Nous avons déjà organisé 3 concours depuis le début d'année où nous avons eu le plaisir d'accueillir beaucoup d'équipes : Le samedi 06 avril en doublettes formées (38 équipes), le

samedi 04 mai en triplettes formées (23 équipes), le samedi 08 juin 2024, doublettes mixtes formées (24 équipes). Notre dernier concours de la saison a eu lieu le samedi 28 septembre 2024 en triplettes formées

Le jour d'entraînement est le mercredi après-midi.

Un site est créé pour les adhérents afin de communiquer et de connaître les actualités de l'association.

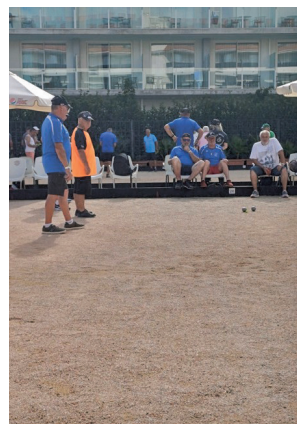
Nous avons organisé fin juin, comme tous les ans, notre journée réservée aux adhérents qui nous a permis de célébrer nos 10 ans d'activité. A cette occasion nous avons offert une casquette brodée à chacun d'entre eux. Matinée pêche à l'étang ou randonnée, suivi d'un repas le midi et d'un après midi pétanque. Les adhérents étaient ravis de cette journée à notre plus grand plaisir.

3 équipes sont parties début septembre 2024 pour une semaine en Espagne à Santa Susanna. Il s'agit d'un concours en triplettes formées pour les personnes de plus de 50 ans. Chaque équipe est entrée dans les phases éliminatoires du groupe B. Tout le monde a pris beaucoup de plaisir à jouer.

Le tarif de l'adhésion est de 25 € par an. Si vous souhaitez nous rejoindre en tant qu'adhérent, n'hésitez pas à contacter l'un des membres du bureau.

Gino GAISNE (Président) : [06.27.17.47.07](tel:06.27.17.47.07)

Francis BLIN (Secrétaire) : [06.21.80.73.66](tel:06.21.80.73.66)





Les dynamiques boisgeorgiens

Les activités habituelles réservées aux adhérents sont inchangées :

Les activités après-midi jeux de cartes, de société et loisirs créatifs partagés sont organisés le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois de 14h00 à 17h30.

Les initiations danse musette sont réalisées tous les mardis soir à partir de 20h00. Les randonnées pédestres sont programmées une fois par mois le lundi après-midi à partir de 14h00 suivant le calendrier des activités.

Le calendrier des programmes à venir d'octobre 2024 à Janvier 2025 est le suivant :

Exclusivement à l'attention des adhérents :

- Jeudi 21 Novembre 2024 Déjeuner dansant suivi d'un spectacle à La Bazoge
- Jeudi 28 Novembre 2024, Journée Retrouvailles, avec déjeuner animé suivi de spectacle à Baugé (49)
- Samedi 7 Décembre 2024 , Déjeuner festif de fin d'année , salle associative à St Georges du Bois.
- Samedi 18 Janvier 2025 – Assemblée Générale de l'association suivi du partage de la galette des Rois

A l'attention de tout public :

- Dimanche 13 Octobre 2024, Salle associative à St Georges du Bois – Après-midi dansant de 14 heures à 19 heures ;



L'îlotCo

En septembre, l'association L'îlotCo garde les bonnes habitudes, et vous propose des nouveautés !

DOUBLE EXPO à Saint-Georges du Bois, jusqu'au 19 octobre :

Découvrez l' « Artothèque Rurale Itinérante » par Le Boucan

des Arts à L'îlotCo et à l'Espace culturel, place de la Mairie.

2 lieux de visite pour vous laisser emporter par une œuvre... et si vous le souhaitez, la louer pour 6 mois !

Puis rdv le samedi 19 octobre pour un temps d'échange, lors du décrochage des expositions : De 10h30 à 12h à l'Espace culturel et de 14h à 16h à L'îlotCo !

DES ATELIERS POUR TOUS À L'ÎLOTCO

Clubs Connaître et Protéger la Nature, 1 RDV par mois

- **L'îlotCurieux**, en famille avec au moins 1 enfant entre 6 et 12 ans : Prenez du temps au grand air pour découvrir la nature avec vos enfants ! (70€/an par famille)
- **Darwin&Cie**, entre ados 12-18 ans : Rejoins un groupe de jeunes de ton âge et imaginez ensemble vos propres projets ! (25€/an par jeune)

Ateliers Toussaint (10€ par enfant)

- Lundi 21 octobre 14h30-16h : Fabrication d'instruments de musique – dès 12 ans
- Lundi 28 octobre 14h30-16h : Tataki-zomé (Impression végétale) – dès 8 ans
- Jeudi 31 octobre 10h-11h30 : Enquête au compost – 6/9 ans
- Jeudi 31 octobre 14h30-16h : Land-art – dès 6 ans

Ateliers cuisine :

- **Cuisiner des plantes sauvages comestibles** : C'est un atelier très complet que vous propose Isabelle « Sauvages de saison » à L'îlotCo : Balade botanique, cueillette, cuisine, repas !

2 dimanches par mois, de 9h45 à 14h30 (55€)

- **Cuisine écoresponsable** par le Café Cantine de L'îlotCo, en partenariat avec « Un grand verre de végétal », une fois par trimestre.

Samedi 23 novembre 10h-12h "Not so fast food" : Hamburger végé + milk shake fruité ! (30€/adulte, 45€/duo parent/enfant <13 ans, 20€ jeune >13 ans).

DE NOUVEAUX SERVICES POUR CONSOMMER PRÈS DE VOTRE LIEU DE VIE :

La Petite épicerie de L'îlotCo

Elle commence petite, avec des tisanes, du pain lors des fournées et peut-être des légumes bio :

- **Tisanes, aromates et macérâts huileux LaMare**. Plantes ultra-locaux... Élise Guesdon pratique une agriculture naturelle et respectueuse du vivant !

Le pain de L'îlotCo, en dépôt lors des fournées le mardi et le vendredi :

<https://www.lilotco.fr/sur-place/fournil-de-lilotco>

- À venir si vous le voulez : L'îlotCo pourrait devenir un point relais pour les paniers de légumes bio des Jardins de Vaujoubert ! Si ce service vous intéresse, c'est par ici : <https://www.lilotco.fr/petite-epicerie>

Fêtez l'anniversaire de votre enfant (4-15 ans)

Vous voulez offrir à votre enfant l'anniversaire de ses rêves ? À l'îlotCo, tout sera mis en oeuvre pour lui créer de jolis souvenirs !

- large choix d'activités adaptées à son âge, ses goûts et votre budget
- sur les espaces extérieurs comme intérieurs
- salle réservée pour la fête / table dressée pour ouvrir les cadeaux, souffler les bougies et déguster le délicieux gâteau (inclus)
- En option, boom avec musique et lumières, pour s'amuser et se défouler !

Retrouvez toutes les infos sur lilotco.fr

Contactez l'équipe au [06.22.90.77.03](tel:06.22.90.77.03) ou contact@lilotco.fr



S.G.B.E

Notre association s'agrandit avec 10 cours par semaine, yoga, pilâtes, gym douce, gym tonique et step, du lundi au vendredi, aux heures diverses pour un plus grand nombre d'adhérents et pour un maximum d'accessibilité financière.

Une grande diversité dans les disciplines sportives animées suivant les jours

par Elise, Jennifer, déjà en poste depuis l'année dernière, et nos deux nouveaux professeurs recrutés cet été, Virginie SEGARRA pour le yoga, et Timothée NICLAS pour le pilâtes du lundi. Vous trouverez ci-après leur présentation personnelle.

Tous les cours de yoga et pilâtes ont rencontré un vif succès et sont complets depuis les inscriptions des 3 et 5 septembre derniers.

A ce jour, 145 adhésions enregistrées, dont 36 en double cours et une personne pour 3 cours par semaine.

Il reste encore quelques places en gym douce, gym tonique et pour le step. Un cours d'essai reste possible en nous précisant vos coordonnées.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre rapidement.

Nous restons joignables pour tout renseignement complémentaire.

Mme BODINIER au [06.87.83.65.32](tel:06.87.83.65.32) ou Mme CHABLE au [02.43.47.20.94](tel:02.43.47.20.94).

BONNE ANNÉE SPORTIVE A TOUS AU SEIN DE NOTRE ASSOCIATION.

- Je m'appelle **Virginie Segarra**, diplômée de l'Ecole Française de Yoga de Paris (EFY), je pratique le Yoga de l'Energie depuis plus de 10 ans et j'ai à cœur de partager les bienfaits de cette pratique avec le plus grand nombre.
- C'est un plaisir de rejoindre les équipes de l'association Saint-Georges Bien Être et de vous retrouver tous les lundis de 17h à 18h.



- Je suis **Timothée Niclas**, éducateur sportif et enseignant en activité physique adaptée depuis 3ans.
- Ce qui me tient à cœur dans mon métier c'est l'accompagnement de chacun vers son propre potentiel. Je me suis spécialisé dans le Pilâtes, une discipline exigeante dans laquelle ma pédagogie me permet de m'adapter à tous les niveaux.

F.C.S.G.P

La Saison 2024/2025 est lancée pour toutes nos catégories et nous avons déjà dépassé la barre des 300 licences enregistrées.

Ce début de saison a été marqué par l'organisation de trois manifestations : Le 31 août 2024, s'est déroulé un concours de pétanque sur le terrain de Saint Georges du Bois suivi d'une soirée cochon grillé au stade de Pruillé Le Chétif.

Cette journée a été organisée par les clubs du GJ BOCAGE MANCEAU qui permet à nos joueurs des catégories U12 à U18 de s'épanouir à différents niveaux de compétitions.

(1 équipe U12 - 4 équipes U13 - 1 équipe U14 - 2 équipes U15 - 2 équipes U17 - 1 équipe U15 Féminine).

Le 07 septembre 2024, avait lieu la 3ème édition de la fusion's cup Jean Michel Roger sur le complexe de Pruillé Le Chétif qui a vu la victoire des équipes du Mans Fc et du Mans Villarets respectivement en U11 et U13.

Le 05 octobre avait lieu le concours de Pétanque sur le terrain de Pruillé Le Chétif Nos prochaines manifestations à noter sont les suivantes :

- Semaine du 21 au 25 Octobre 2024 : Stage de Foot du FC SGP
- 09 Novembre 2024 : Soirée FC SGP avec une animation karaoké suivi d'une soirée danse floor.

Les résultats de ce début de saison annoncent déjà une saison palpitante.

Pour les Séniors :

- 3ème tour de Coupe de France pour notre équipe A.
- Belle rentrée en matière en championnat pour notre équipe B suite à son accession en 2ème division en fin de saison dernière (1 victoire et 1 nul)
- En revanche, un début plus délicat en championnat pour notre équipe C en 3ème division suite à sa montée de fin de saison dernière.

Nos vétérans ont rendu une copie parfaite sur les 2 premiers matchs de championnat et le 1er tour de coupe.

Une équipe féminine adulte a vu le jour en entente avec les club de Trangé-Degré-Chaufour, Rouillon et Louplande.

Les équipes du GJ Bocage Manceau ont fait des débuts prometteurs dans leurs championnats respectifs.

Notre école de foot n'est pas en reste, de nombreux nouveaux petits prodiges sont venus nous rejoindre. Nous comptons déjà plus de 60 licencié(e)s dans les catégories U7 - U9 - U11 dont 5 féminines



En ce début de saison, les entrainements ont lieu sur le terrain de Saint Georges du Bois. La section foot en marchant vient également de reprendre ses séances du mercredi soir.

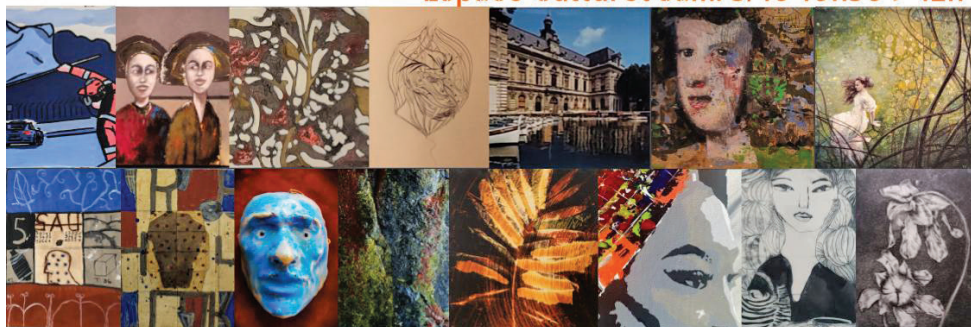
Anthony FOLLIOU, Président du club, présente le rapport d'activités

EXPOSITION

4 > 19 OCT 2024

SAINT-GEORGES-DU-BOIS (72)

L'îlotCo Vendredi 4/10 19h > 21h
Espace Culturel Sam. 5/10 10h30 > 12h



artothèque rurale itinérante

#Photographie #Cyanotype
#Dessin #Peinture #Sculpture
#Gravure #Sérigraphie

Espace Culturel ①

Place de la Mairie

L'îlotCo ②

1030 rue de Souigné

café cantine bar/restaurant
associatif sur réservation

entrée libre

ADHÉSION LOCATION

tarifs et disponibilité

contact@leboucandesarts.com

06.326.05.690

des oeuvres originales d'artistes pour
toutes et tous

L'artothèque fonctionne comme
une bibliothèque :

Venez, adhérez, choisissez,
et emportez l'œuvre pour vivre
avec quelque temps...

Rencontre Artiste Médiation

②4/10 19h > 21h ①5/10 10h30 >12h

Location Décrochage

Sam. 19/10 ①10h30 >12h • ②14h>16h



Le foyer des cèdres vous présente Tandem, leur Handi'chien

Le Foyer des Cèdres, situé rue Saint Bartholomä, accueille depuis juin dernier TANDEM, un Handi'Chien (un chien d'assistance sociale). Il est vite devenu un compagnon fort apprécié pour la vingtaine de résidents.





BIENVENUE TANDEM !



Les 4 règles d'or de Tandem:

-  Je suis une créature vivante avec des besoins à satisfaire.
-  Je suis sensible et mérite d'être traité avec respect. J'apprécie la douceur, les gestes calmes, et la tranquillité sans crainte.
-  J'apprécie le contact, mais demandez toujours l'autorisation à mes maîtres.
-  Quand je suis en laisse, je travaille. Il faut s'écarter de mon chemin et ne pas me distraire.

Tandem est un accompagnant Handi'chiens des personnes accueillies au sein de l'établissement d'accueil médicalisé des Cèdres.

L'objectif de cette démarche est de créer du lien, stimuler et valoriser les personnes.

Tandem est un chien d'assistance, éduqué et formé par l'association Handi'chiens. Ce projet est entièrement financé par l'ADAPEI de la Sarthe

EAM Les Cèdres: 1 rue saint Bartholoma, 72700 Saint Georges du Bois 02-43-88-533-50 foyersdevie.lmm@adapei72.asso.fr

Arrêté préfectoral : projet de sécurisation de l'axe ferroviaire Le Mans/Angers/Nantes - Implantation de clôtures anti-gibiers



Les agents de SNCF Réseau, ainsi que les agents des entreprises mandatées par SNCF Réseau, sont autorisés par arrêté préfectoral, sous réserve des droits des tiers, à procéder à toutes les opérations et travaux nécessités par les études environnementales et réglementaires nécessaires

au déploiement de l'installation de clôtures anti-gibiers de chaque côté de la voie ferrée sur les 134 km de ligne entre 2024 et 2028.

A cet effet, les riverains de la ligne sont susceptibles d'être contactés par les agents habilités pour réaliser les tailles nécessaires, lesquels pourront pénétrer dans les propriétés privées et publiques, closes ou non closes. L'introduction des personnes susvisées n'aura lieu qu'après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi du 29 décembre 1892 et détaillées dans l'article 2 de l'arrêté du 1er juillet 2024 (n° DC PPAT 2024 0166).

Des toilettes provisoires au city stade

Depuis l'été des toilettes sont installées au city stade, ce sont des toilettes provisoires, les toilettes définitives seront réalisées dans les mois qui viennent.



Où en est le projet de vestiaires football?

A l'heure où ces lignes sont écrites, l'ouverture des prix des entreprises suite à l'appel d'offres lancé au mois de juillet révèle des prix très largement supérieurs aux estimations de l'architecte (de l'ordre de + 40%).

Les élus et l'architecte étudient des solutions différentes pour permettre de revenir au prix souhaité qui est de 635000€ HT pour 205m². Cette situation entraînera malheureusement un report de la date prévisionnelle du lancement des travaux.



PAT PIZZA

Pat'Pizza, présent tous les mercredis sur la place de la Mairie, à partir de 17h

06.85.66.11.57

Pour un meilleur service pensez à réserver

Retrouvez toutes mes pizzas sur:

www.patpizza.fr

Travaux chronolignes : incidence sur les itinéraires et horaires de vos lignes de bus à partir du 30 septembre 2024

Depuis le 30 septembre les travaux des Chronolignes ont débuté sur Le Mans. Le réseau SETRAM va être contraint de faire évoluer les horaires et les itinéraires de certaines de ses lignes très régulièrement durant l'année 2024 et 2025.

La ligne 34 « Gare Sud / St Georges-du-Bois » ne sera pas impactée. Cependant, certains Boisgeorgiens empruntent aussi la ligne 4 « St Georges/St Joseph – Bellevue-Hauts de Coulainnes ». Cette dernière verra son itinéraire modifié temporairement dans le secteur centre-ville.

Afin de disposer de tout le détail des impacts sur le réseau SETRAM, rendez-vous sur leur site :

<https://www.setram.fr/it/>

Rappel des horaires Ligne 34 SETRAM

SAINT-GEORGES-DU-BOIS CENTRE COMMERCIAL -> GARE SUD : HORAIRE DE DÉPART

Du lundi au vendredi	7H20	8H20	9H20	10H20	11H20	12H37	13H42	14H45	15H50	16H50	17H50	18H50
Samedi	7H24	8H20	9H20	10H20	11H20	12H35	13H25	14H20	15H25	16H25	17H25	18H35
Dimanche et jours fériés			9H00	10H30		12H00	13H30		15H00	16H30	17H50	

GARE SUD -> SAINT-GEORGES-DU-BOIS CENTRE COMMERCIAL / HORAIRE DE DÉPART

Du lundi au vendredi	7H50	8H50	9H50	10H50	12H15	13H20	14H15	15H30	16H15	17H25	18H20	19H30
Samedi	7H55	8H55	9H55	10H55	12H15	13H00	14H00	14H50	16H00	17H00	18H00	19H30
Dimanche et jours fériés			9H40	11H10	12H40		14H10	15H40		17H05	18H20	

Travaux :CHRONOLignes

L'itinéraire de la ligne 4 est modifié temporairement dans le secteur centre-ville.

Direction Bellevue-Hauts de Coulainnes

Arrêts non desservis :
Éperon et Mairie
Reports :
Les Halles ou Goron

Direction St-Georges / St-Joseph

Arrêts non desservis :
Delagenière, St-Vincent, Jacobins-Quinconces, Les Halles et Médiathèque
Reports :
Éperon, Goron ou Passerelle

Éditeur de la publication: Mairie de St Georges du bois

Directeur de la publication: Franck Breteau

Couverture: Espace verts du plateau scolaire (proche de la pharmacie)

Conception/Maquette: Vincent Meunier (vincent-meunier.fr)

Impression: Numeriscann'24 (Tirage en 1000 exemplaires)

Dépôt légal: Bibliothèque municipale d'Angers, 49 rue Toussaint

Informations sociales

Mission locale de l'agglomération mancelle

Elle s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans afin de les aider dans leur parcours (élaboration de projet, accompagnement à la recherche d'emploi...).

Tél : 02.43.84.16.60

Familles Rurales

Pour les familles, les personnes âgées et personnes en situation de handicap, Familles Rurales vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne. Un rendez-vous à domicile et un devis est possible gratuitement et sans engagement.

Tél : 02.43.39.34.36

Mail : le-mans.sad@wanadoo.fr

Maison des services ADMR

Rives de la Sarthe propose des services à domicile, une aide aux familles en situation délicate, une aide aux personnes âgées handicapées (garde à domicile de jour comme de nuit, toilette, courses,...) Tél : 02.43.21.03.05

Informations pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 14h30 à 18H00
- Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9H00 à 12H00 et 14H30 à 17H00
- Samedi : 9H00 à 12H15

Tarifs des Photocopies

A4 noir et blanc : 0.20 €

A4 couleur : 0.50 €

A3 noir et blanc : 0.30 €

A3 couleur : 0.70 €

Tél : 02.43.47.18.87

Mail : accueil@mairie-sgdb.fr

Sarthe Autonomie

Sarthe Autonomie s'adresse aux personnes en perte d'autonomie, à leur entourage et aux professionnels. Ses missions sont l'accueil, l'écoute, l'information, l'aide aux démarches (prestations et aides financières, hospitalisation, services à domicile, amélioration de l'habitat ...), ainsi que la recherche et l'orientation vers des solutions visant à améliorer la vie quotidienne de ces personnes. Sarthe Autonomie de l'antenne d'Allonnes reçoit sur rendez-vous tous les matins sur place ou au domicile et sans rendez-vous à Sarthe Autonomie le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.

11, rue Maurice Ravel - 72700 Allonnes (locaux circonscription d'action sociale)

Tél : 02 43 14 33 60

Mail : sartheautonomie.cmno-allonnes@sarthe.fr

Assistante Sociale du Secteur

Vous pouvez rencontrer Madame CHATELIER au 11 rue Maurice Ravel à Allonnes le lundi après-midi sur RDV. Tél : 02.43.14.33.60.

SIVOM du Bocage Cénomans

Tél : 02.43.83.51.97

Mail : secretariat@bocagecenomans.org

L'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires): tel 07 64 58 19 23 accueilloisirs@bocagecenomans.org

Relais de la Petite enfance

Tél : 02.52.19.21.80 (choix 2)

Mail : relaispetitenfance@bocagecenomans.org

Presbytère

Père Vincent Rabergeau
4 rue Ducreé 72100 Le Mans
02.43.47.80.75 / 02.43.28.52.69

Bibliothèque « à Pleine Page »

Tél: 09.64.02.36.05

Espace culturel - Place de la Mairie

- Lundi: 16h30 à 18h30
- Mercredi: 10h-12h / 14h30 à 18h30
- Samedi: 10h30 à 12h00

Agence Postale Communale

Elle se situe en mairie, ses horaires d'ouverture sont en lien avec celles de la mairie. La levée du courrier a lieu à 12h30 en semaine et à 11h00 le samedi.

Tél : 02.43.21.33.67

Location de la salle de la Maison de la Rivière (capacité de 49 personnes) au Parc de la Rivière du vendredi 11h30 au lundi 11h30. Renseignement auprès de la mairie

Destruction Nuisibles

En cas de présence de nuisibles (frelons asiatiques, guêpes etc...) contacter l'accueil de la mairie.

Activité tennis

Réservation par sms auprès de Julien Pré au 06.23.99.88.59

Transport

ALÉOP (Le Mans - Noyen - Sablé) Ligne 208

Dépliant disponible en mairie et sur le site internet : aleop.paysdelaloire.fr

Ses artisans

Dépannage en électroménager et outillage électrique. Vente d'occasion et de pièces détachées

Xavier Lebreton : 06.62.05.31.06

ORDIDOC - Dépannage informatique à domicile 06.30.54.44.66

Déchets verts

Déchets verts au lieu-dit de la Blanchardière

(sortie de St Georges du bois vers Etival).

- Lundi au vendredi : 8H30 à 18H30
- Samedi : 9H00 à 18H00

Déchets encombrants et spéciaux à la déchetterie du Ribay (Rouillon).

- Lundi, Mardi, Mercredi : 9H00 à 12H00
- Jeudi et Vendredi : 14H00 à 18H00
- Samedi : 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Composteurs: des composteurs sont disponibles auprès de « Le Mans Métropole » en composant le 02.43.47.47.60

Les composteurs permettent, en moyenne, de réduire vos déchets de plus de 30%.

Ramassage des ordures ménagères ET tri sélectif : LUNDI (toutes les semaines) et si le lundi est férié, la collecte est reportée au lendemain.

SETRAM

Dépliant ligne 34 disponible en Mairie. Horaires fixes en semaine, fixes et à la demande le samedi et uniquement à la demande le dimanche. En savoir plus sur sgdb72.fr

Artisan peintre :

Jean-Marie Pelletier : 02.43.47.14.49

GN ISOLATION : Panneaux isothermes : 02.43.47.10.67

NP Maçonnerie : Artisan maçon

Patrice Noël : 06.74.04.01.52

Si vous n'êtes pas cité, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Ses services

Pharmacie de garde : 3237
Centre Hospitalier : 02.43.43.43.43
Centre Antipoison : 02.41.48.21.21

Gendarmerie de Coulans sur Gée :
02.43.88.82.06

SAMU : 15
MÉDECINS DE GARDE : 116-117
POMPIERS : 18 / 112 (portable)
URGENCES : 17

Cabinet Médical Dr Barré, Dr Carrara ,
Dr Moreau-Cordier, Dr Nayagom,
Dr Letessier : 02.43.47.17.17

Dentiste Dr Philippe Duclos : 02.43.47.22.96

Infirmier libéral
David Liger : 06.47.81.24.07

Ses commerçants

Charlotte s'en mêle - Coiffure :
02.43.47.24.12

Évasion des sens - Isabelle
esthéticienne : 06.45.81.47.46

La Maison du Pain - Boulangerie,
Pâtisserie : 02.43.20.21.08

L'Imprévu / Café du Midi - Bar, Tabac,
Presse : 02.43.47.22.46

Stéphane Leffray - Vente de produits à
la ferme (sur réservation) viande rouge,
de veau et volailles : 02.43.47.19.96 ou
09.60.01.82.59

Sublissim'Ongle (Onglerie)

Contact Cindy POTTIER
3 rue des Fouillées
06.62.06.02.84 sur rdv.

Kinésiologue
Laurence Manceau: 07.69.25.25.19

Kinésithérapeute/Ostéopathe
Manuel Dumont (Ostéopathe)
Déborah Sarrelabout : 02.43.88.47.81
Stéphane Tirost : 02.43.28.51.85

Pédicure Podologue
Agathe Thibault-Besnard :
02.43.21.23.31 ou 06.67.88.75.15

Praticienne en hypnose :
Coralie Christophe : 07.71.59.56.14

Mutami Mutuelle (contrat village)
09.77.42.55.25 ou 07.87.55.13.07

Pharmacie : Blandine Louapre :
02.43.47.18.82

Jean Pierre Rouillard - Vente de
produits (élevage local) : Blonde
d'Aquitaine, Charolaise et Limousine en
colis de 10 à 15 kg. Veau en colis de 5 à 10
kg : 02.43.47.24.96

Le P'tit Saint-Georges - Bar, Restaurant :
02.43.47.14.29

U Express - Supermarché :
02.43.83.04.04

Natur'elle - Institut de beauté :
02.43.43.06.00

Ongléance - Soins des Ongles :
06.03.74.26.97

Pat'Pizza - Commerce ambulants - Vente
de pizzas : 06.85.66.11.57

Mr Tandoori - Commerce ambulants -
Traiteur cuisine indienne : 06.07.94.93.51
ou 07.68.46.90.31

Positive&Co Lingerie - Création lingerie,
Couture et Retouches : 06.62.17.20.94

Calendrier des animations de Saint Georges du Bois

Dimanche 13 Octobre 2024	Salle associative à St Georges du Bois Après-midi dansant tout public proposé par les Dynamiques Boisgeorgiens de 14h à 19h
09 Novembre 2024	Soirée foot proposé par le FC SGP avec durant le repas une animation karaoké suivi d'une soirée « danse floor ».
Lundi 11 Novembre 2024	Commémoration du 11 novembre place de la mairie
Samedi 16 et Dimanche 17 novembre 2024	Bourse aux jouets de l'APETS à la salle associative
Samedi 7 Décembre 2024	Déjeuner festif de fin d'année salle associative à St Georges du Bois Dynamiques Boisgeorgiens
Dimanche 15 décembre 2024	Spectacle de Noël et concert à l'église
Samedi 04 janvier 2025	Tournoi de jeu « Mémoire 44 » Association Buckmaster Wargames 72
Dimanche 12 Janvier 2025	Vœux du Maire à 11h à la salle associative
Samedi 18 Janvier 2025	Assemblée Générale Dynamiques Boisgeorgiens suivi du partage de la galette des Rois
Mardi 21 janvier	Assemblée générale de SGBE à 20H à la salle associative
Dimanche 02 février 2025	Boum des enfants de l'APETS
N'oubliez pas à L'ÎlotCo le vendredi soir : « les vendredis de L'îlotCo » RDV musical (concert, scène ouverte, open music...) ou « L'îlotCo est à vous » selon les semaines.	